

37



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le mercredi 18 avril 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 18 avril 2007

10 h

Prière.

L'hon. M. Murphy (Moncton-Nord) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du Nouveau-Brunswick contre le projet de loi 17, *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*. (Pétition 18.)

M. Northrup (Kings-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du mont Bald Hill, qui exhortent le gouvernement à faire les travaux nécessaires sur le chemin Bald Hill, à Wards Creek, dans le comté de Kings. (Pétition 19.)

L'hon. D. Landry dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Projet de service de traversiers aux îles Fundy du ministère des Transports du Nouveau-Brunswick : Demande de propositions : Sommaire*.

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Environnement, du Bureau des ressources humaines et du ministère des Ressources naturelles.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. R. Boudreau.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h 5 sous la présidence de M. R. Boudreau.

Après un certain laps de temps, M. Kenny prend la présidence du comité.

La séance, suspendue à 16 h 24, reprend à 16 h 30 sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, il est unanimement convenu de continuer de siéger une fois venue l'heure habituelle de la levée de séance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. Kenny, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des

questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2007-2008
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES	
Gestion des ressources humaines	5 574 000
Moins : crédits législatifs	39 000
Votés	5 535 000
 GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Régimes d'avantages sociaux	39 421 000
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	483 000
Programme de stages dans les services publics du Nouveau-Brunswick	818 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h 22.